



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et du Patrimoine
Direction du Patrimoine

**REPONSES AUX QUESTIONS DE CERTAINS CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES POUR LA RENOVATION DES
INSTALLATIONS DE SECOURS ELECTRIQUE DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BISSAU**

Bissau, le 24 août 2020

N°	Questions posées par des candidats	Réponses de la BCEAO
1	<p>Lot 1 : Remplacement des trois groupes électrogènes de secours de l'Agence Principale de Bissau.</p> <p>Transmettre les documents ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le schéma synoptique des installations électriques de la BCEAO GUINEE BISSAU ; - Les schémas électriques du tableau général comprenant les armoires de commande et de contrôle des groupes électrogènes et l'armoire de couplage ; - Les schémas électriques du TGBT et du TGS ; - Les plans d'implantation des groupes électrogènes et Transformateurs - Plan de masse de local GE et du local poste de transformation 	<p>Ces documents sont disponibles sur le site et peuvent être consultés lors de la visite</p>
2	<p>Lot 2 : Fourniture et installation d'une centrale solaire à l'Agence Principale de la BCEAO à Bissau</p> <p>Transmettre les documents ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'implantation du local technique prévu pour accueillir le système solaire (Onduleurs et TGBT solaire) ; - Plan architectural de la toiture du cinquième niveau. 	<p>Ces documents sont disponibles sur le site et peuvent être consultés lors de la visite</p>

N°	Questions posées par des candidats	Réponses de la BCEAO
3	<p>Lot 1 : Remplacement des trois groupes Électrogènes de secours de l'Agence Principale de Bissau</p> <p>Nous souhaiterions avoir un complément d'informations sur le point suivant : La puissance requise des groupes électrogènes sachant que dans l'avis d'appel d'offre, il est stipulé que les prestations envisagées au niveau de ce lot portent notamment sur la fourniture et l'installation de trois (03) groupes électrogènes de secours à démarrage automatique, capotés et insonorisés d'une puissance de 600 KVA chacun délivrant une tension de 400 V / 230 V - 50 Hz alternative avec leurs armoires de commande, de protection et de contrôle», alors que dans le cahier des charges stipule en son point « 1.3. – NORMES ET RÈGLEMENTS :</p> <p>Les équipements, les procédures d'exécution des travaux ainsi que les essais de contrôle et de réception doivent satisfaire aux normes ci-dessous, cette liste n'étant pas exhaustive :</p> <p>la norme NF E 37 – 312 : groupe électrogène utilisable en tant que source de sécurité pour l'alimentation des installations de sécurité ; »</p> <p>Dans ce cas, est-il question de groupes électrogènes de 600 kVA production ou secours ? En d'autres termes le besoins serait-il de produire 600 kVA pour alimenter les équipements ou 600 kVA seulement au démarrage en cas de coupure du secteur ?</p>	<p>Le cahier de charges précise qu'il s'agit de la fourniture et l'installation de trois groupes électrogènes de secours de 600 KVA chacun. Ces groupes électrogènes se substituent au réseau électrique public pour prendre en charge toutes les installations de l'Agence (y compris les installations de sécurité) en cas de coupure.</p>

N°	Questions posées par des candidats	Réponses de la BCEAO
3	Nous aimerions savoir si vous avez préconisé une solution pour les entreprises qui ne seront pas à mesure de pouvoir effectuer le déplacement à Bissau pour la visite des lieux	Le cahier des charges prévoit une visite des lieux obligatoire, le 28 août 2020, pour permettre aux soumissionnaires de mieux apprécier la consistance des prestations attendues